

## Déclaration de l'UNSA Éducation au Conseil Départemental de l'Éducation Nationale du 11 février 2014



Madame la Préfète, Monsieur l'Inspecteur d'académie,

Les opérations de carte scolaire se tiennent dans un contexte de refondation de l'École. Après des années de suppressions massives, l'heure est cette année encore aux créations d'emplois. La gageure est de taille. Il s'agit de rattraper une partie du retard accumulé lors des dix dernières années. Pour l'UNSA Education, cette carte scolaire doit à la fois répondre à des besoins quantitatifs liés à l'augmentation démographique, mais aussi à des nécessités qualitatives en matière pédagogique. L'UNSA Education porte une appréciation positive sur cette inversion de tendance. Elle note toutefois que la hausse démographique importante pourrait atténuer voire annuler le bénéfice des créations d'emplois.

Dans le second degré, la construction d'une formation initiale et continue digne de ce nom doit faire l'objet de toutes les attentions. Le traitement des établissements en éducation prioritaire aura également un impact sur l'utilisation des moyens. Là encore, les GT métiers ont illustré les attentes importantes des enseignants et des personnels d'éducation.

Dans notre département, comme le soulignent les documents de travail, se confirme un accroissement démographique aussi bien parmi les élèves du premier que du second degré, accroissement qui avait été négligé jusque-là. La volonté de favoriser une orientation dans la voie générale et technologique conduit à faire des LP le parent pauvre du système éducatif d'où des effectifs globalement stables.

Si des postes sont effectivement créés, les dotations horaires des établissements sont pour le moins étriquées. Les principaux, comme les proviseurs, après avoir assuré les horaires des enseignements obligatoires ne disposent plus d'une marge leur permettant le fonctionnement de dispositifs particuliers. Notons qu'entre le 20/01/2014 et le 3/02/2014, les collèges ont été victimes de la disparition de 4 ETP par la transformation d'heures postes en HSA. Pourquoi ? De plus, nous avons souvent souligné que le volume d'HSA était déjà trop important.

Concernant, l'éducation prioritaire, il est regrettable que les équipes concernées aient été mises devant le fait accompli et que les moyens le soient au détriment de l'enveloppe globale.

A ce propos, je voudrais souligner un problème récurrent dont l'académie et le département doivent se saisir en urgence, celui du déficit d'ULIS. Depuis quelques années déjà, certains de nos élèves ne peuvent plus intégrer d'ULIS, faute de place et sont maintenus en CLIS, en CM2 ou inscrits dans leur collège de référence avec tout au plus quelques heures d'AVS. Pourquoi les effectifs ULIS en LP sont-ils limités à 10 ?

L'UNSA Education veut connaître le nombre de notifications en ULIS sur les 3 départements à la rentrée 2013 et le nombre réel d'intégrations.

Autre élément important, l'UNSA Education regrette le report après les élections municipales des décisions de carte scolaire dans le premier degré. Il invite l'Administration à poursuivre sans attendre, le travail préalable. En effet, il y a sinon un risque de perturber les opérations de mouvement des personnels du premier degré.

L'UNSA Education demeure très attaché à une préparation la plus sereine possible de la rentrée scolaire tant pour les personnels que pour les autres acteurs du système scolaire. Elle s'inscrira pleinement dans cette démarche et se fera le relais combatif et pragmatique de nos collègues.

Enfin, je voudrais terminer ce propos sur les nouveaux rythmes scolaires en m'étonnant de ne pas avoir eu connaissance au préalable des nouveaux horaires des écoles. Cela est dommageable puisque nous aurons des remarques à faire sur certains projets, qui ne correspondent ni à l'intérêt des élèves, ni à ceux des enseignants ou des parents.

L'UNSA Education tient à la réussite de cette réforme qui n'a pas besoin de polémiques stériles, notamment avec des horaires non adaptés.

Olivia Choukroun-Pierre Romeyer-Valérie Vial